



## **Synthèse**

# Synthèse

---

Sur les 30 syndicats ayant participé à l'enquête, 29 sont reconnus en tant que partenaires sociaux dans leur pays - le dernier (FUURT/Finlande) n'ayant pas répondu à cette question.

1 seule organisation ne représente que le personnel du **secteur de la recherche** (SSS, Serbie) et 3 ne représentent que le **secteur de l'enseignement supérieur** (MUT/Malte, CNV-O/Pays-Bas et TUS/Serbie).

Sur les 30 organisations participantes, 10 comptent parmi leurs membres des employés du **secteur privé** et 8 couvrent également le personnel de la recherche dans le secteur privé. 15 syndicats ne représentent que le personnel des **institutions publiques** de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## PARTIE 1 :

### DIALOGUE SOCIAL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

#### 1.1 Gouvernance du dialogue social dans l'enseignement supérieur et la recherche.

En ce qui concerne le **dialogue social dans l'enseignement supérieur**, les syndicats sont principalement actifs au niveau **national et institutionnel**. 20 organisations se chargent de mener elles-mêmes leur dialogue social, mais 5 ont déclaré qu'il était mené par d'autres syndicats basés dans leur pays. 20 syndicats participent au dialogue social pour l'enseignement supérieur et la recherche en partenariat avec un ou plusieurs autres syndicats.

15 organisations se chargent de mener **elles-mêmes** leur **dialogue social pour la recherche** : 10 syndicats sont partenaires sociaux au niveau national, 1 au niveau régional (TUI/Irlande), 2 au niveau local et 10 participent au dialogue social au niveau institutionnel. 5 organisations ont déclaré que le dialogue social pour la recherche était **mené par un autre syndicat**, principalement au niveau national (3 syndicats) et/ou au niveau institutionnel (4 syndicats).

19 syndicats participent au dialogue social pour la recherche en **partenariat avec d'autres syndicats** : 18 mènent le dialogue social en partenariat au niveau national, 2 participent au dialogue social au niveau régional, 2 au niveau local et 14 au niveau institutionnel en coopération avec un ou plusieurs autres syndicats.

Les syndicats HESUEBH (Bosnie et Herzégovine), MUT (Malte) et ESEUR (Russie) ne participent pas au dialogue social dans le secteur de la recherche (ou n'ont pas répondu à la question).

#### 1.2 Partenaires sociaux dans l'enseignement supérieur et la recherche

- 27 syndicats consultent les **ministères de l'Education et de la Recherche** : 26 syndicats mènent le dialogue social avec ces ministères au niveau national, 1 au niveau régional (HESUEBH/Bosnie et Herzégovine), 1 au niveau local (HESUEBH/Bosnie et Herzégovine) et 4 au niveau institutionnel (HESUEBH/Bosnie et Herzégovine, OAJ/Finlande, KSNPL/Pologne et SSS/Serbie).

- 18 syndicats ont déclaré participer au dialogue social pour l'enseignement supérieur et la recherche également avec d'autres **autorités ministérielles**, le partenaire le plus souvent sollicité étant le **ministère des Finances** (consulté par 8 syndicats, dont 7 au niveau national).
- 11 syndicats ont pour partenaires sociaux des **autorités/institutions publiques** telles que les Comités permanents du Parlement ou des agences telles que celle chargée de l'assurance qualité au sein de l'éducation : 8 syndicats les consultent au niveau national, 2 au niveau régional et 2 au niveau institutionnel.
- Les **associations d'employeurs** sont les partenaires sociaux de 13 syndicats : chacun d'entre eux au niveau national, 2 au niveau régional et 5 au niveau institutionnel. Seuls 5 syndicats ont déclaré que leur homologue représentant les employeurs était membre de la FEEE (18 n'ont pas répondu à cette partie de la question).
- 10 syndicats ont pour partenaires de consultation **d'autres entités**, par exemple des comités ou des conseils : 5 au niveau national et 8 au niveau institutionnel.

### 1.3 Fréquence du dialogue social dans l'enseignement supérieur et la recherche.

- 5 syndicats sur 30 participent à des consultations/négociations/échanges d'informations dans le cadre du dialogue social **une fois par an ou moins** (HESUEBH/Bosnie et Herzégovine, IFUT/Irlande, FLC CGIL/Italie, et les deux syndicats serbes SSS et TUS).
- 6 organisations y participent **3 fois par an** (ZNP/Pologne, ESEUR/Russie, SSS/Serbie, TUWES/Slovaquie, ESTUS/Slovénie, UCU/Royaume-Uni).
- 25 organisations y participent **plusieurs fois par an** 23 syndicats au niveau national, 4 au niveau régional, 3 au niveau local et 19 au niveau institutionnel.

### 1.4 Degré de satisfaction concernant le dialogue social dans l'enseignement supérieur et la recherche

Sur 29 syndicats, seul 1 se déclare très satisfait (SULF/Suède) : au niveau national, local et institutionnel.

18 se déclarent satisfaits : 15 au niveau national, 2 au niveau régional, 1 au niveau local et 13 au niveau institutionnel.

14 se déclarent insatisfaits : 10 au niveau national, 3 au niveau régional, 1 au niveau local et 10 au niveau institutionnel.

- 4 syndicats se déclarent très insatisfaits : les 4 au niveau national, 1 au niveau régional et 1 au niveau institutionnel.

### 1.5 Thématiques du dialogue social dans l'enseignement supérieur et la recherche

Les 30 syndicats discutent majoritairement des thématiques suivantes dans le cadre du dialogue social pour l'enseignement supérieur et la recherche :

- **Conditions de travail** (29 syndicats)
- **Droits humains et syndicaux** (28 syndicats)
- **Durée du temps de travail** (28 syndicats)
- **Salaires** (28 syndicats)

Moins nombreux, 21 à 26 syndicats abordent les thématiques suivantes :

- **Contrats de travail** (26 syndicats)
- **Droits en matière de protection sociale** (26 syndicats)

- **Réforme du secteur** (25 syndicats)
- **Questions professionnelles du personnel** (25 syndicats)
- **Développement et formation professionnels** (25 syndicats)
- **Egalité des genres** (24 syndicats)
- **Santé et sécurité du personnel** (24 syndicats)
- **Financement du secteur** (22 syndicats)
- **Autonomie professionnelle et libertés académiques** (21 syndicats)

Seuls 14 à 20 syndicats sur 30 abordent des questions professionnelles dans le cadre du dialogue social :

- **Ethique professionnelle** (20 syndicats)
- **Normes professionnelles** (17 syndicats)
- **Elaboration des programmes scolaires** (14 syndicats)

## 1.6 Thématiques de la négociation collective dans l'enseignement supérieur et la recherche

- **Conditions de travail** (27 syndicats sur 29)
- **Salaires** (26 syndicats sur 29)
- **Questions professionnelles concernant le personnel** (19 syndicats sur 29)

## PARTIE 2 : GOUVERNANCE COLLÉGIALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

28 syndicats participent à la gouvernance collégiale : 6 uniquement pour l'enseignement supérieur, 18 à la fois pour l'enseignement supérieur et la recherche.

### 2.1 Organisation de la gouvernance collégiale dans l'enseignement supérieur et la recherche

Dans le cas de 28 syndicats, certains représentants participent à la gouvernance collégiale en tant que partenaires de consultation : membres du personnel (24 syndicats), associations d'employeurs (15 syndicats), recteurs (21 syndicats), étudiants (22 syndicats) ou autres tels que conseils d'administration, organisations syndicales, autorités ou intervenants extérieurs (5 syndicats).

Sur la base des réponses fournies par 26 syndicats, la participation à la gouvernance collégiale se pratique sous **différentes formes** : par exemple, au sein de comités habilités à prendre des décisions contraignantes (22 syndicats) ou de groupes consultatifs auprès des conseils de direction, doyens, recteurs, vice-présidents, etc. (également 22 syndicats) ou sous d'autres formes (2 syndicats).

### 2.2 Partenaires au sein de la gouvernance collégiale

Sur la base d'une évaluation proportionnelle du nombre de membres internes et extérieurs, la composition des **instances dirigeantes** se présente comme suit : plus de 50 % de membres internes (10 syndicats sur 19) et plus de 50 % de membres extérieurs (2 syndicats sur 19). Pour 7 syndicats sur 19, cette proportion dépend de la région ou de l'institution.

La **direction est élue** par le personnel universitaire pour 21 syndicats sur 27, désignée par d'autres pour 19 syndicats sur 24.

14 syndicats sur 26 déclarent que **les organisations syndicales universitaires sont libres** d'organiser leurs propres listes électorales. Selon 8 syndicats sur 23, les organisations syndicales universitaires doivent former leurs listes de candidats en compétition avec d'autres.

### 2.3 Fréquence de la gouvernance collégiale

Les réunions de gouvernance collégiale se tiennent **moins d'une fois par an** dans le cas de 1 syndicat au niveau institutionnel (HESUEBH/Bosnie et Herzégovine), **une fois par an** dans le cas de 1 syndicat au niveau facultaire (UNIVERSITAS/Estonie) et **trois fois par an** dans le cas de 2 syndicats, l'un au niveau institutionnel (UCU/Royaume-Uni), l'autre au niveau facultaire (UNIVERSITAS/Estonie). Enfin, selon les réponses apportées par 26 syndicats, les réunions de gouvernance collégiale se tiennent **plusieurs fois par an** : au niveau institutionnel (23 syndicats), au niveau facultaire (21 syndicats) et au niveau départemental (17 syndicats).

### 2.4 Degré de satisfaction concernant la gouvernance collégiale

Degré de satisfaction concernant le dialogue social pour l'enseignement supérieur et la recherche : sur 27 syndicats, seuls 2 se déclarent très satisfaits (TUWES/Slovaquie et SSS/Suède) : 1 au niveau institutionnel, 1 au niveau facultaire, les 2 au niveau départemental.

12 syndicats se déclarent satisfaits : 7 au niveau institutionnel, 9 au niveau facultaire et 7 au niveau départemental.

15 se déclarent insatisfaits : 15 au niveau institutionnel, 7 au niveau facultaire et 5 au niveau départemental.

2 se déclarent insatisfaits : chacun d'entre eux au niveau institutionnel et 2 au niveau départemental.

### 2.5 Thèmes de discussion et prises de décision dans le cadre de la gouvernance collégiale pour l'enseignement supérieur et la recherche

- **Stratégies et priorités institutionnelles** pour **21** syndicats (20 au niveau institutionnel, 13 au niveau facultaire, 6 au niveau départemental, 2 à d'autres niveaux, par exemples les conseils)
- **Elaboration des programmes scolaires** pour **22** syndicats (15 au niveau institutionnel, 16 au niveau facultaire, 13 au niveau départemental)
- **Allocation des budgets** pour **23** syndicats (22 au niveau institutionnel, 13 au niveau facultaire, 5 au niveau départemental)
- **Questions professionnelles concernant le personnel** pour **20** syndicats (19 au niveau institutionnel, 11 au niveau facultaire, 5 au niveau départemental)
- **Budgets institutionnels** pour **22** syndicats (21 au niveau institutionnel, 10 au niveau facultaire, 5 au niveau départemental, 1 au niveau d'un conseil)
- **Normes professionnelles** pour **20** syndicats (19 au niveau institutionnel, 13 au niveau facultaire, 8 au niveau départemental)
- **Ethique professionnelle** pour **20** syndicats (18 au niveau institutionnel, 12 au niveau facultaire, 12 au niveau départemental, 1 au niveau d'un conseil)
- **Questions de nature « académique »** pour **19** syndicats (12 au niveau institutionnel, 14 au niveau facultaire, 8 au niveau départemental)
- **Développement et formation professionnels** pour **18** syndicats (14 au niveau institutionnel, 11 au niveau facultaire, 8 au niveau départemental)

- **Autonomie professionnelle et libertés académiques** pour **18** syndicats (17 au niveau institutionnel, 11 au niveau facultaire, 8 au niveau départemental, 2 à d'autres niveau : conseil et constitution)
- **Promotion** pour **18** syndicats (15 au niveau institutionnel, 10 au niveau facultaire, 9 au niveau départemental)
- **Structures des carrières** pour **17** syndicats (15 au niveau institutionnel, 6 au niveau facultaire, 5 au niveau départemental, 2 à d'autres niveaux)

## SATISFACTION CONCERNANT LE DIALOGUE SOCIAL ET LA GOUVERNANCE COLLÉGIALE - COMPARAISON

Les résultats indiquent que, par rapport à la gouvernance collégiale, le degré de satisfaction est plus élevé dans le cas du dialogue social.

Dans la mesure où certains syndicats nous ont fourni plusieurs réponses, il ne nous a pas été possible de présenter les chiffres sous la forme d'une simple addition. Toutefois, l'analyse du nombre de réponses positives (satisfait et très satisfait) et négatives (insatisfait et très insatisfait) - **tous niveaux confondus** - laisse clairement apparaître que les syndicats ayant participé à l'enquête se déclarent plutôt satisfaits de leur dialogue social et plutôt insatisfaits de la gouvernance collégiale.

S'agissant du dialogue social, un total de 19 syndicats distincts (sur 29 participants, soit 66 %) se déclarent très satisfaits ou satisfaits, tandis que 16 syndicats distincts (55 %) se déclarent insatisfaits ou très insatisfaits. S'agissant de la gouvernance collégiale, seuls 13 syndicats distincts au total (sur 27 réponses, soit 48 %) se déclarent satisfaits ou très satisfaits, tandis que 17 syndicats distincts (63 %) se déclarent insatisfaits ou très insatisfaits.

D'autres données détaillées - absolues et relatives - sont présentées ci-après.

